



DEMANDE DE PENSION DE RÉVERSION

N°Immatriculation SNCF du défunt :

LE DEMANDEUR

Numéro de sécurité sociale :

Madame Monsieur

Nom de Naissance : Prénom (s) :

Nom d'usage :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Etes-vous invalide ? OUI NON

Etes-vous sous protection juridique ? OUI NON

Vos coordonnées

Adresse :
.....

Complément d'adresse (bât, lieu-dit...) :

Code Postal : Commune :

Pays :

Téléphone : Adresse électronique (e-mail) :

Votre Situation Familiale

Célibataire

Marié (e) Pacsé (e) En concubinage Divorcé (e) Séparé (e) Veuf (ve)

Depuis le :

Orphelin de père et mère

LE DÉFUNT

Numéro de sécurité sociale du défunt

Nom de Naissance : Prénom (s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Vos enfants et ceux que vous avez élevés :

Mentionnez tous les enfants : les vôtres, ceux de votre conjoint(e) ou de votre(vos) précédent(e)s conjoint(e)s, les enfants recueillis, adoptés y compris les enfants mort-nés ou décédés*. *Si vous manquez de place, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.*

Nom de Naissance	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté (Légitime, naturel, bel-enfant, adopté, recueilli, placé...)	Début de charge (Correspond à la date de naissance ou la date d'accueil de l'enfant)	Fin de charge (Correspond à la date à laquelle vous avez cessé de prendre en charge financièrement l'enfant)	Situation * (salarié, apprenti/contrat pro, étudiant, chômeur indemnisé, chômeur non indemnisé...)

* Pour les enfants morts nés ou décédés, merci de mentionner "décédé(e)" dans la colonne **Situation**.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En tant qu'organisme de sécurité sociale, nous contribuons à la politique globale de prévention et de lutte contre la fraude. Aussi, nous contrôlons les prestations servies et nous vous rappelons que la fraude aux prestations sociales constitue une infraction pénale, passible de deux ans d'emprisonnement et/ou de 30 000 euros d'amende (article 441-6 du code pénal).

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations et m'engage à faire connaître tout changement qui pourrait intervenir dans ma situation personnelle et familiale ainsi que dans mes ressources, et à faciliter toute enquête qui pourrait être effectuée par la Caisse.

Conformément au Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 (dit RGPD) et à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de la CPR.

Pour plus de précisions, veuillez consulter la rubrique RGPD (Données personnelles) du site internet de la Caisse.

Signature :

Fait le

DOCUMENT À SIGNER ET À RENVOYER ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES

à l'adresse suivante :

Caisse de prévoyance et de retraite du personnel ferroviaire

**17 avenue Général Leclerc
13347 MARSEILLE CEDEX 20**

Vous avez le droit à l'erreur : Vous vous êtes trompé(e) lors de votre déclaration, signalez le nous, nous corrigerons les données concernées. Si cette rectification change le montant des prestations que vous recevez, vous ne serez pas sanctionné (e), vous devrez simplement rembourser les sommes trop perçues.

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

CONJOINT OU EX CONJOINT	DOCUMENTS A JOINDRE
Dans tous les cas	<p>Relevé d'identité bancaire à votre nom.</p> <p>Justificatif d'état civil : Copie de la carte nationale d'identité ou la copie du passeport en cours de validité ET la copie intégrale de votre acte de naissance délivrée récemment par la mairie (daté de moins de trois mois).</p> <p>Copie intégrale de l'acte de naissance de votre conjoint(e) ou ex-conjoint(e) décédé(e) (datée de moins de trois mois).</p> <p>Copie des 2 derniers avis d'impôt sur le revenu ou des 2 avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu.</p>
Si vous bénéficiez d'une retraite de réversion du régime général de sécurité sociale et/ou de la MSA salarié et/ou de la Sécurité Sociale des indépendants	La notification d'attribution de retraite.
Si vous avez eu ou élevé des enfants	<p>Pour chaque enfant : Une copie intégrale de son acte de naissance délivrée depuis moins de 3 mois.</p> <p>Pour les enfants recueillis :</p> <p>Une copie intégrale de l'acte de naissance délivrée depuis moins de 3 mois ET</p> <p>La décision de justice vous confiant l'enfant.</p>
Si ces enfants sont à charge ET âgés de 18 ans à 25 ans	<p>Un certificat de scolarité ou un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.</p> <p>Une attestation d'inscription comme demandeur à Pôle emploi et une déclaration sur l'honneur de non indemnisation.</p>
Si ces enfants sont à charge ET invalides	Un justificatif constatant l'invalidité avant le 21 ^{ème} anniversaire ET une copie du titre de pension ou de la carte d'invalidité en cours de validité ou une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
Si vous êtes sous protection juridique	Le jugement de tutelle, curatelle... de moins de 5 ans ou une procuration délivrée par un notaire.
Si vous êtes bénéficiaire de l'aide sociale	La notification d'admission au titre de l'aide sociale.
Si vous êtes bénéficiaire d'une allocation adulte handicapé (AAH)	La notification d'attribution.
Si vous êtes bénéficiaire d'une pension d'invalidité de 2 ou 3 ^{ème} catégorie	
Si vous êtes bénéficiaire d'une allocation spécifique de solidarité (ASS)	
Si vous êtes bénéficiaire d'une rente accident de travail avec un taux d'incapacité permanente partielle d'au moins 20%	

ORPHELIN	DOCUMENTS A JOINDRE
Dans tous les cas	<p>Relevé d'identité bancaire à votre nom.</p> <p>Justificatif d'état civil : Copie de la carte nationale d'identité ou la copie du passeport en cours de validité ET la copie intégrale de votre acte de naissance délivrée récemment par la mairie (daté de moins de trois mois).</p> <p>Copie intégrale des actes de naissance des parents décédés délivrée récemment par la mairie (daté de moins de trois mois).</p>
Si vous êtes invalide	Un justificatif constatant l'invalidité avant le 21 ^{ème} anniversaire ET une copie du titre de pension ou de la carte d'invalidité en cours de validité ou une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
Si vous êtes âgé de plus de 21 ans	<p>Un certificat de scolarité ou un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.</p> <p>Une attestation d'inscription comme demandeur à Pôle emploi et une déclaration sur l'honneur de non indemnisation.</p>